



OFFRE D'EMPLOI

Adjoint/e technique U13+

**Le genre masculin est seulement utilisé dans le but d'alléger le texte, toute candidate potentiel peut se sentir concernée.*

L'adjoint technique U13+, sera le bras droit du directeur technique adjoint, responsable du U13+. L'adjoint aidera à l'élaboration et à la mise en place du plan technique du Club pour les catégories U13 à Sénior. Il accompagnera les éducateurs du programme, superviser certains matchs de ligue des différentes équipes et pourrait prendre occasionnellement en charge certaines séances d'entraînement des différentes équipes du programme. Il pourrait également avoir des équipes à sa charge.

Diplomation

- Minimum **Licence C certifié**
- Serait un plus de détenir ou être en voie d'obtenir le **ESP**.
- Serait un plus de détenir ou être en voie d'obtenir la **licence juvénile** de Soccer Canada.

Responsabilités

- Aider et former les éducateurs du programme U13+ (Parent-entraîneurs)
- Créer avec le responsable du programme des séances d'entraînement.
- Superviser les matchs des équipes
- Aider à la confection des équipes avant le début des saisons

Exigences

- Bonnes connaissances du soccer et des termes techniques
- Habilités de communication orale et écrite en Français (en anglais un atout)
- Connaissance de la suite Microsoft Office
- Connaissance des outils en lien avec le soccer (XPS)

Conditions de travail

- Poste permanent à temps partiel.
- Lieu de travail principal à Lévis et les environs.
- Rémunération concurrentielle en fonction de l'expérience et des tâches prises en charge.

Code vestimentaire

- Afficher les couleurs du Club en tout temps dans l'exercice de ses fonctions ;
- Respecter le fournisseur et la marque selon le contrat en vigueur du Club.

Délais

- Date limite pour envoyer sa candidature : 15 mars 2023.
- Date d'entrée en poste : Semaine du 20 mars 2023 ou peu de temps après.

Pour postuler

Nous vous prions d'envoyer votre C.V. au Directeur Général :
François Ouellet : francois.ouellet@soccerlevis-est.ca